

BULLETIN MUNICIPAL DE VIREY

Juillet 2014

Numéro : 38



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

En ce début de mandat, je tiens à vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance. Merci aussi à toute l'équipe municipale pour le travail accompli pendant les 6 années passées et la bonne ambiance qui a régné au cours de ce mandat. Bienvenue aux nouvelles conseillères municipales qui ont rejoint l'équipe.

Je vous laisse découvrir ce bulletin réalisé par la nouvelle commission de communication ; bravo pour cette première production.

Je suis très heureux d'accueillir Mme Linda Bissirieux qui a souhaité ouvrir son cabinet d'infirmière libérale à Virey, Place de la Mairie. Pour notre population, c'est un service supplémentaire qui sera très apprécié. (Voir les horaires à l'intérieur de ce bulletin). La commune a effectué quelques travaux de restauration et de mise aux normes du local qu'elle occupe.

Un merci particulier au foyer de l'Amitié qui participe une nouvelle fois à l'achat de tables pour la salle des fêtes.

À l'issue du premier mandat où de nombreux travaux ont été effectués, nous allons ralentir un peu les investissements, notre objectif étant toujours de ne pas augmenter les impôts. Quelques projets sont cependant en cours :

- Effacement des réseaux rue du château (fin 2014)
- Construction d'un bâtiment communal
- Peut-être mise en accessibilité des allées du cimetière, selon les possibilités de financement
- Lotissement communal ; nous envisageons d'aménager différemment le plan parcellaire, afin de proposer des terrains plus petits et moins chers.

L'année scolaire 2014/2015 va voir la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette compétence de la communauté de communes permettra de proposer de nouvelles activités pour les enfants qui le souhaitent. Nous rappelons que ces activités seront totalement gratuites.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Daniel Pautret.

Pour info : HORAIRES DE LA MAIRIE :

Téléphone : 02 33 49 18 85

Courriel : mairiedevirey@yahoo.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h00

LES AIDES MENAGERES

Mme Béatrice Heslouin Tél. : 06 73 71 54 03

Mme Isabelle Machado Tél. : 02 33 91 68 75

Mme Annie Cotrel Tél. : 02 33 51 46 34

Mme Marlène Rudemarre Tél. : 09 60 02 36 63

Mme Martine Bouroult Tél. : 02 33 48 08 97

Mme Christine Loyaud Tél. : 02 33 49 43 46

Mme Pierrette Péri Tél. : 06 03 36 52 60

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Clarisse Gérard, 2 Route de la Restoudière, le 5 février 2014
Chloé Dubois, 16 Route de la Bliais, le 11 février 2014
Youlia Boisloret, 11 Rue du Malouet, le 1^{er} mars 2014



MARIAGES

Karine Pestel et Custodio Barradas Merca, le 10 mai 2014
Elodie Labbé et Alexandre Laignel le 31 mai 2014

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme Chantal Navet Tél. : 02.33.49.81.76
Mme Marie Thérèse Mandal Tél. : 02.33.49.07.93
Mme Marie France Mazier Tél. : 02.33.49.55.60
Mme Ann Sophie Heslouin Tél. : 02.33.49.67.41
Mme Lydie Meignan Tél. : 02.33.61.83.70

Mme Guylène Vivier Tél. : 02.33.49.60.34
Mme Fabienne Hervieu Tél. : 02.33.49.55.62
Mme Stéphanie Mahieu Tél. : 02.14.13.55.30

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

³⁵₁₇ Vanessa Rebillon & Valentin Bernard, 27 route de la Ricolais
³⁵₁₇ Sandrine Normand, 8 route de la Garlière
³⁵₁₇ Alicia Cauvin & Thierry Vatel, 12 rue du Château
³⁵₁₇ Adeline & Jérémy Boutry, 16 rue du Château
³⁵₁₇ Katriana Irwin et Elie Porcher 31 route Nationale
³⁵₁₇ Jennifer Gondoin 21 route du Pont des Biards

Certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension.
Informations de cette page arrêtées le 27 juin 2014.

Les Brèves



Inauguration de l'école maternelle :

Samedi 12 avril dernier l'inauguration s'est déroulée en présence de la Sous-préfète Claude Dulamon et de nombreuses personnalités, notamment Guénhaël Huet Député, Philippe Bas Sénateur, Jacky Bouvet Conseiller Général, Gilbert Badiou, Président de la communauté de communes et des élus du canton.

Repas des cheveux blancs :

Dimanche 27 avril, la municipalité a convié ses aînés au traditionnel banquet annuel. Ce déjeuner festif réunissait 108 convives.

Nos doyens du jour étaient Mesdames Léonie Vivier, Léa Lemaréchal 91 ans et Monsieur Albert Guépratte 92 ans.



Local de l'Infirmière :

Bienvenue à Madame Linda Bissirix, infirmière libérale, qui a souhaité ouvrir un cabinet dans notre commune. Celui-ci se trouve à proximité du nouveau parking.

Permanence cabinet :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h00.

Et samedi de 8h00 à 8h30.

Possibilité de rendez-vous pour tout autre horaire.

Tel : 09 82 32 31 24

Le Parking de la Mairie :

Le nouveau parking est maintenant terminé, facilitant l'accès à l'école, à la mairie et aussi par son allée à la salle communale et à l'église.





Rallye Vélo :

Dimanche 18 mai, 46 cyclos étaient répartis en 8 équipes, le questionnaire les a entraîné sur les routes de Les Biards et Vezins. Ils ont pu apprécier de beaux panoramas du lac de Vezins sous un soleil radieux.

Association Cap'tain Maël :

Sandra et Pascal Jouatet ont organisé leur 3^{ème} balade moto le samedi 14 juin pour leur fils Maël qui est atteint de leucodystrophie chromatique infantile.

Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour exprimer leur solidarité et leur soutien.



Relais pédestre : 3 équipes dont 1 féminine et 2 masculines ont participé à cette épreuve. Nous les félicitons pour leur courage.

Eaux pluviales : Nous vous rappelons que les eaux pluviales ne doivent pas être déversées dans le réseau d'assainissement. Des tests « fumées » sont envisagés pour vérifier les mauvais raccordements.

Pour rappel des terrains restent disponibles :(possibilité de diviser les parcelles par deux).

**ici A VENDRE
7 TERRAINS A BATIR
COMMUNE DE VIREY**





COMPTE RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2014

Recensement de la population 2014 : Agents recenseurs et du coordonnateur

La commune de Virey était soumise cette année au recensement de la population. A cet effet, deux agents recenseurs ont été recrutés : Mme Isabelle Machado et Mlle Flavie Vallantin, et Mme M.Josiane Favier a été nommée en qualité de coordonnateur.

Travaux école maternelle : Approbation des avenants :

Le Maire donne connaissance aux membres du conseil des montants des avenants établis par diverses entreprises concernant les travaux de restructuration de l'école maternelle.

Séance du 24 février 2014

Aménagement des points d'arrêts scolaires

Le Maire présente au conseil municipal le projet de convention à intervenir entre la commune et le conseil général concernant l'aménagement des arrêts scolaires situés sur la commune, ainsi que le tableau concernant les coûts d'aménagement et les participations du département et de la commune pour chaque point.

Après délibération, le conseil municipal approuve ces montants et autorise le Maire à signer cette convention et l'avenant qui s'y rapporte.

Construction d'un bâtiment communal à usage de stockage pour le service technique : demande de subvention au titre de la D E T R

Nous vous rappelons le projet de la commune de faire édifier sur la zone d'activités de l'Auberge neuve un bâtiment destiné au stockage et pouvant servir d'atelier pour le service technique.

Les devis établis à ce jour s'élèvent à 86 635 € HT.

Le conseil municipal adopte le principe de l'opération « construction d'un local technique » et sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des territoires

Travaux de mise en accessibilité du cimetière et de l'Eglise : demande de subvention au titre de la D E T R

Concernant la mise en accessibilité des allées du cimetière, qui sont actuellement recouvertes de gravillons donc inadaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite, un devis de 60 842 € HT a été établi. Il comprend le décaissage des allées actuelles, l'évacuation des eaux pluviales et la réfection des allées en enrobé à chaud.

Le conseil municipal adopte le principe de l'opération de mise en accessibilité du cimetière au vu du budget prévisionnel et du plan de financement, il sollicite une aide de l'Etat : au titre de la Dotation d'Equipement des territoires ruraux.

Séance du 30 mars 2014

Indemnités du Maire et des adjoints :

A monsieur Pautret Daniel, Maire, le montant de l'indemnité maximum prévue par la loi du 27 02 2012 pour les maires des communes de 1000 à 1500 habitants, soit 43% de l'indice 1015 de la fonction publique.

A monsieur Charbonnel Jacky, 1^{er} adjoint le montant de l'indemnité maximum prévue par la même loi, soit 16.50% de l'indice 1015.

A Mme Bodin Nelly et Mr Barbedette Bruno, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints, soit 8.25% de l'indice 1015.

Ces indemnités sont accordées aux adjoints compte tenu qu'ils assurent à tour de rôle des permanences en mairie et qu'ils ont reçu diverses délégations par arrêté du Maire.

Nous vous présentons notre nouvelle équipe :



1^{er} rang de gauche à droite :

Bernard Lecuisinier, Jacky Charbonnel, Daniel Pautret, Nelly Bodin, Bruno Barbedette.

2^{ème} rang :

Stéphanie Ronceray, Christophe Laisné, Carole Tencé, Franck Bagot, Chantal Martin, Isabelle Anfray, Antoine Lefèvre, Delphine Danguy, Patrice Meignan, Elodie Laignel (Labbé).

Séance du 25 04 2014

Approbation des comptes administratifs et gestions :

Les comptes de gestion, dressés par Mme SILLARD ALATA, Trésorière, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

Fixation des taux d'imposition :

Après délibération et examen du budget prévisionnel, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition identiques à ceux de 2013, à savoir :

- | | |
|------------------------------|--------|
| - Taxe d'habitation : | 15.90% |
| - Taxe foncière (bâti) : | 20.09% |
| - Taxe foncière (non bâti) : | 43.66% |

Loyer du local de l'infirmière :

Après délibération, le conseil municipal fixe à 250 € par mois le loyer du local mis à la disposition de Mme Bissirix Linda, situé 8 rue des écoles et autorise le Maire à signer un bail de location avec celle-ci. Il est entendu que l'eau, l'électricité et l'assainissement sont compris dans ce tarif.
Ce bail prendra effet à compter du 1^{er} juin 2014.

Séance du 22 05 2014

Communauté de communes : Nouvelles compétences :

Le conseil municipal accepte d'inclure dans les nouvelles compétences de la communauté de communes les compétences suivantes :

- Aménagement des temps périscolaires
- Maison médicale
- Fourrière animale

Création d'un emploi permanent de Rédacteur :

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'Etablissement.

Vu le tableau des emplois, considérant la nécessité de créer un emploi de Rédacteur, en raison du départ en retraite de la secrétaire de mairie. Le Maire propose à l'Assemblée la création d'un emploi de rédacteur à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires, pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} septembre 2014.

Les candidats devront justifier d'un niveau d'études équivalent à BAC +2 ou d'une expérience professionnelle suffisante pour assurer le poste.

Location petite salle de réunion (ancienne école) :

Suite à la mise en service des nouveaux locaux de l'école maternelle, l'ancienne salle de classe se trouve disponible.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre cette salle à la disposition des associations locales et des particuliers qui en font la demande. Il est rappelé que la priorité est toujours donnée à la garderie périscolaire.

Le prix de location est fixé comme suit :

- Associations locales : gratuit
- Particuliers : à la demi- journée : 30 €
- Particuliers : à la journée : 50 €

Salle des fêtes : Locations

Le conseil municipal fixe comme suit le prix de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} juin 2014 :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| - Week-end (habitants de la commune) | : 150 € |
| - Week-end (hors commune) | : 190 € |
| - Une journée en semaine | : 80 € |
| - Vaisselle | : 0.61€ par personne |
| - Edf | : 0.20€/kW |
| - Gaz | : 1.00€/M3 |

A L'ECOLE DE VIREY :

Les élèves ont participé à différents projets au cours de l'année scolaire 2013-2014 :

Classes éco citoyennes :

Les élèves de CP-CE1 et CE2 avec l'accompagnement d'un animateur de l'association AVRIL ont travaillé sur le thème des déchets : pour la classe de CP- CE1 : »Ma poubelle, où va-t-elle ? » Et celle de CE1-CE2 « Trions, oui mais pourquoi ?

Au cours des différentes séances, ils ont appris pourquoi il est important de trier les déchets et comment il est possible de les limiter. Ils ont également mis en place le tri dans leurs classes, ont fabriqué du papier recyclé ou un composteur. Le projet s'est terminé par la visite du centre d'enfouissement de Cuves.



Visite du centre d'enfouissement



Remise des diplômes « éco citoyens »

Participation au Memorial Day à St-James :



Le lundi 27 mai, les élèves de CM1- CM2 en compagnie d'un millier d'écoliers de la Manche ont rendu hommage aux 4410 soldats enterrés au cimetière américain. Cette journée a débuté par la visite d'expositions et d'un camp militaire. Après le pique-nique, les enfants ont participé à la cérémonie au cimetière américain en déposant chacun une rose sur une tombe. Ils ont également écouté le témoignage de deux vétérans américains, les chants des chorales de St-Senier et St-James et les discours des personnalités présentes.



Les dates à retenir :

Juin :

Dimanche 29 : Relais pédestre cantonal.

Juillet :

Samedi 5 : barbecue de quartiers, Comité des fêtes.

Août :

Mardi 5 : thé dansant, Foyer de l'amitié.

Septembre :

Dimanche 14 : braderie, Comité des fêtes.

Dimanche 28 : repas dansant, Foyer de l'amitié.

Octobre :

Vendredi 3 : concours de belote, Foyer de l'amitié.

Novembre :

Vendredi 21 : concours de belote, Foyer de l'amitié.

Décembre :

Mercredi 10 : concours de belote, Combattants.

Samedi 13 : Noël, Association des Parents d'Élèves.

Jeudi 18 : repas de Noël, Foyer de l'amitié.

***L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
DE BONNES VACANCES.***

